

# Supprimer le CBS et le budget en cours d'année

## Rappel et postulat de départ

Le budget prévisionnel GRH est établi entre juin et octobre 2023 pour être déposé au financeur au 31 octobre dernier délai.

Pendant cette période, l'utilisateur (trice) a généré son budget GRH 2024 puis l'avait dupliqué en 3024 pour préparer une autre version selon une autre orientation. Le conseil d'administration décide de déposer cette nouvelle mouture au financeur (donc le budget 3024).

Quand l'année de paye 2024 démarre, c'est le budget GRH 2024 qui devient le budget actif. C'est ce budget qui permet de générer le CBS 2024.

A partir de juin 2024, la structure reçoit son budget exécutoire 2024 et la version de budget 3024 est validée par le financeur.

C'est donc ce budget qui doit servir de base au CBS 2024 et non plus l'ancien budget 2024 devenu obsolète.

Le CBS d'une année va forcément de pair avec l'année de paye et l'année budgétaire. Donc, en générant un CBS à partir du budget 3024, le CBS sera le CBS 3024 et ne fonctionnera qu'avec la paye de l'année 3024. Pour avoir un CBS 2024 utilisant la paye 2024, il faut donc un budget 2024.

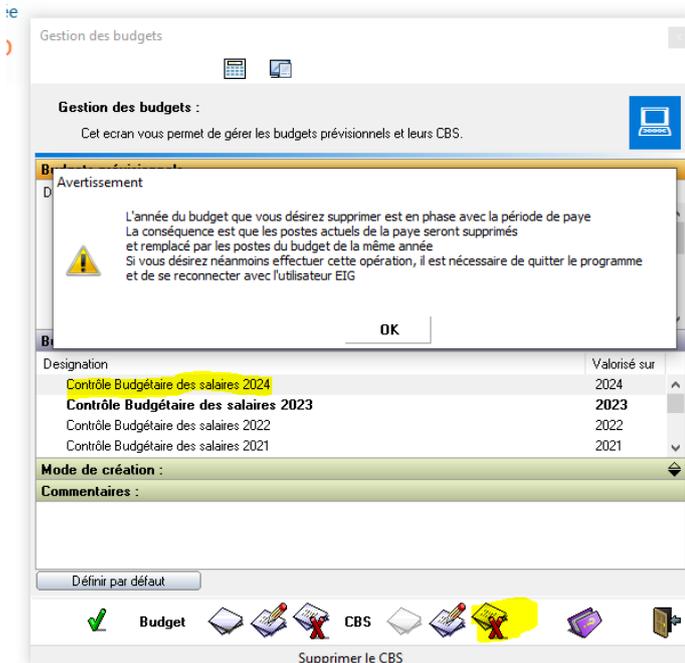
## Comment faire pour obtenir un budget 2024 d'actualité ?

Il faut :

1. Supprimer le CBS 2024
2. Supprimer le budget 2024
3. Générer un nouveau budget 2024 à partir du budget 3024
4. Générer le CBS 2024 à partir du nouveau budget 2024

## Mais

Les utilisateurs n'ont pas ce droit, seul l'administrateur EIG l'a :



L'utilisateur (trice) doit alors contacter l'administrateur qui va procéder aux opérations de suppressions décrites précédemment (1 et 2).

Une fois les suppressions réalisées, il prévient son collègue qu'il (elle) peut générer son nouveau budget 2024 à partir de son budget 3024 puis générer son CBS 2024 à partir du nouveau budget 2024 (3 et 4).

## Comment l'administrateur doit-il procéder ?

1. Supprimer le CBS 2024.
  1. Activer la gestion des budgets, menu "Paramètres Généraux"
  2. Sélectionner l'année du CBS à supprimer, la ligne est surlignée en bleu
  3. Cliquer sur le X rouge de la partie CBS de la barre de boutons. Il est intitulé "Supprimer le CBS"

Gestion des budgets

**Gestion des budgets :**

Cet écran vous permet de gérer les budgets prévisionnels et leurs CBS.

**Budgets prévisionnels**

Designation	Statut	Valorisé sur
Budget 3024	Projet	2024
Budget 2024	Projet	2024
Budget 2023	Projet	2023
Budget 2022	Projet	2022
Budget 2021	Projet	2021
Budget 2020	Projet	2020

**Budgets CBS**

Designation	Valorisé sur
Contrôle Budgétaire des salaires 2024	2024
<b>Contrôle Budgétaire des salaires 2023</b>	<b>2023</b>
Contrôle Budgétaire des salaires 2022	2022
Contrôle Budgétaire des salaires 2021	2021

**Mode de création :**

**Commentaires :**

Définir par défaut

Budget CBS

4. Réponse "Oui" aux 2 questions

**Avertissement**

L'année du CBS que vous désirez supprimer est en phase avec la période de paye  
La conséquence est que les postes actuels de la paye seront supprimés  
et remplacé par les postes du budget de la même année  
Désirez-vous néanmoins poursuivre l'opération ?

**Oui** Non

et

**Avertissement**

Supprimer le CBS 2024 ?

**Oui** Non

5.

Cliquer sur "OK" pour finaliser la première phase

2. Relancer la GRH budget

### 3. Supprimer le budget 2024

1. Activer la gestion des budgets, menu "Paramètres Généraux" (le CBS 2024 a disparu de la liste)
2. Sélectionner le budget à supprimer, la ligne est surlignée en bleu
3. Cliquer sur le X rouge de la partie Budget de la barre de boutons. Il est intitulé "Supprimer le budget sélectionné"

Gestion des budgets

**Gestion des budgets :**  
Cet écran vous permet de gérer les budgets prévisionnels et leurs CBS.

**Budgets prévisionnels**

Designation	Statut	Valorisé sur
Budget 3024	Projet	2024
<b>Budget 2024</b>	Projet	<b>2024</b>
Budget 2023	Projet	2023
Budget 2022	Projet	2022
Budget 2021	Projet	2021
Budget 2020	Projet	2020

**Budgets CBS**

Designation	Valorisé sur
<b>Contrôle Budgétaire des salaires 2023</b>	<b>2023</b>
Contrôle Budgétaire des salaires 2022	2022
Contrôle Budgétaire des salaires 2021	2021
Contrôle Budgétaire des salaires 2019	2021

**Mode de création :**

**Commentaires :**

Définir par défaut

**Budget** CBS

### 4. Répondre "Oui" aux 2 questions

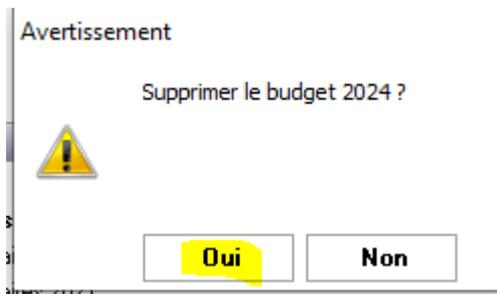
**Avertissement**

 L'année du budget que vous désirez supprimer est en phase avec la période de paye  
S'il n'existe pas de CBS correspondant, les postes actuels de la paye seront supprimés  
Désirez-vous néanmoins poursuivre l'opération ?

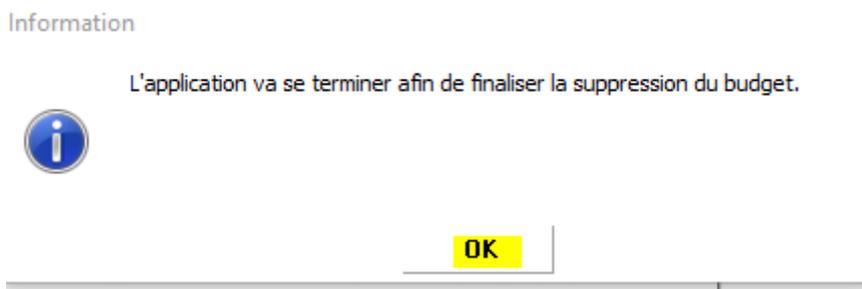
**Oui** **Non**

Contrôle budgétaire des salaires 2021 2021

et



5. Cliquer sur OK pour finaliser la deuxième phase



4. Prévenir son/sa collègue qu'il/elle peut recréer son budget 2024 à partir de son budget 3024

Génération du Budget / CBS



## Génération du Budget / CBS

Cet écran vous permet de générer un nouveau budget ou CBS.

Vous avez la possibilité de travailler à partir des éléments présents dans l'application G.R.H. (initialisation d'origine) ou de dupliquer un budget existant en conservant ou non ses paramètres de calculs.

Année du budget

Année de valorisation

### Génération à partir de la paye

Ce mode est à utiliser lors de la génération de votre premier budget.

#### à partir des fiches contractuelles

Un poste et une fiche budgétaire sont ajoutés par fiche contractuelle présente dans l'exercice budgétaire.

#### à partir des ventilations comptables

Si une ventilation est présente et répartie sur plusieurs sections, le poste sera partagé entre ces sections.

#### à partir de la gestion des postes actifs

Les postes actuellement actifs en paye sont dupliqués. Les fiches budgétaires sont générées sur la base des fiches contractuelles associées.

### Génération à partir d'un budget

**Budget 3024**

Ce mode vous permet de reprendre un budget précédent. 2 choix sont disponibles :

#### Conserver les éléments de calculs

L'ensemble des éléments du budget d'origine sont dupliqués.

#### Intégrer les éléments de calcul de la paye

Les éléments du moteur de calcul de la paye sont utilisés pour initialiser votre budget.

**Attention ! Seuls les éléments du budget source présents dans le moteur de la paye seront repris.**

### Paramètres

Sélectionnez les informations à traiter lors de la génération du budget / CBS

Générer les postes

Générer les fiches bud.

Prendre les fiches closes

Avec les Elmt. du net

Inclure les TH en ESAT

Inclure les TH en EA

Commentaire



Une fois le budget 2024 recréé, c'est à partir de ce budget (qui a repris le bon budget 3024) que le CBS 2024 peut être généré.

## Le lien vidéo

<https://eigcloud.heberg-eig.fr/s/o6cXBxaqWx24X5Y>

---

Revision #13

Created 5 September 2024 14:48:06 by Jean François KERSERHO

Updated 27 January 2025 15:56:26 by Jean François KERSERHO